

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION**

**AVIS** est par les présentes donné qu'une demande de permis pour la démolition de l'immeuble sis aux 9920-9924, rue Lajeunesse, Montréal, a été déposée au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, dont le bureau est situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8.

DONNÉ à Montréal, ce vingt et unième jour de septembre deux mille huit.

Me Sylvie Parent  
Secrétaire d'arrondissement substitut  
Chef de division – Administration, relations avec les citoyens et greffe